

## EXCLUSION

# La pauvreté touche d'abord les femmes, les jeunes et les étrangers

Expulsions de locataires, surendettement, minima sociaux : tous les indicateurs permettant de mesurer la précarité sont à la hausse. A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, dimanche 17 octobre, les associations se disent débordées face à l'ampleur du phénomène.



A l'occasion de la **JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE**, dimanche 17 octobre, *Le Monde* rouvre le dossier de la pauvreté en France. Tous les indicateurs permettant de mesurer la précarité sont à la hausse depuis 2002. Ainsi le nombre d'**ALLOCATAIRES DU RMI** a augmenté de 10,5% entre juin 2002 et juin 2004; celui des expulsions locatives a doublé au cours de ces cinq dernières années; enfin les commissions de **SURENDETTEMENT** ont vu affluer 71 000 dossiers durant les quatre premiers mois de l'année contre 58 000 au cours de la même période en 2003. Ce phénomène affecte principalement les femmes vivant seules avec un ou plusieurs enfants, les jeunes chômeurs sans qualification et les étrangers sans papiers ou demandeurs d'asile. En 2001, **3,5 MILLIONS DE PERSONNES** vivaient sous le seuil de pauvreté.

**TOUT CONVERGE** : la sécheresse des statistiques officielles et la richesse des témoignages des associations de lutte contre l'exclusion, qui se mobilisent, dimanche 17 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère. Après avoir diminué d'un demi-million entre 1998 et 2001, le nombre de personnes pauvres est probablement reparti à la hausse depuis deux ans. Même si les chiffres de l'Insee pour 2002 et 2003 ne sont pas encore connus, « plusieurs indices permettent de penser que le taux de pauvreté a augmenté », souligne l'Observatoire national de l'exclusion sociale, dans son rapport 2003-2004.

Le retournement économique de la mi-2001, le durcissement des conditions d'indemnisation des demandeurs d'emploi, l'extinction programmée des emplois-jeunes et la diminution du nombre de contrats aidés mise en œuvre par les deux premiers gouvernements Raffarin (mai 2002-avril 2004) ont fini, logiquement, par se lire dans les statistiques, alors que les mesures du plan Borloo en faveur de la cohésion sociale ne sont pas encore mises en œuvre.

► **Les indicateurs dans le rouge.** Le nombre de RMIstes, proche de 1,2 million, n'a jamais été aussi élevé. Et il s'accroît à un rythme accéléré : + 1,4 % en 2002, + 4,9 % en 2003, + 10,5 % entre juin 2003 et juin 2004. 194 400 personnes perçoivent l'allocation de parent isolé (API), soit une progression de 8,8 % entre juin 2002 et juin 2004. Plus de 3,5 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté en 2001.

Le phénomène ne se nourrit pas seulement du chômage, mais aussi de la précarité de l'emploi. Les petits boulots, les contrats à durée déterminée, le travail saisonnier, les temps partiels contraints sont le lot quotidien d'un million de travailleurs pauvres. Salariés ou indépendants, jeunes de moins de

25 ans ou quinquagénaires, ils ont souvent à peine 420 euros par mois pour vivre, pas de qualification et moins de droits que les allocataires des minima sociaux. « Ce sont les oubliés des politiques sociales. On en voit de plus en plus », affirme Françoise Leroy, vice-présidente de la fédération Coorace (Coordination des organismes d'aide aux chômeurs par l'emploi).

► **Le surendettement en hausse de 22 %.** L'aggravation de la pauvreté se traduit aussi dans le chaos des trajectoires, rompues par des problèmes de logement, de budget, de santé. Les familles croulant sous les impayés sont de plus en plus nombreuses. Sur les quatre premiers mois de l'année, les commissions de surendettement ont reçu quelque 71 000 dossiers, contre environ 58 000 sur la même période de 2003, soit une augmentation de 22 %. La « faillite civile », qui permet – sous certaines conditions – d'effacer les créances accumulées par des ménages surendettés, a probablement créé un appel d'air. Mais ces statistiques reflètent aussi les difficultés sociales, économiques, familiales d'une frange croissante de la population.

Autre tendance spectaculaire : l'inflation des expulsions locatives. L'an passé, 9 717 ménages ont été évacués de leur logement par la « force publique », d'après le ministère de l'intérieur. En cinq ans, le chiffre a plus que doublé (+ 122,9 %). L'augmentation la plus forte s'est produite entre 2002 et 2003 (+ 29 %). Les services de l'Etat ont sans doute requis les forces de l'ordre plus fréquemment qu'avant, de manière à ne plus avoir à indemniser les propriétaires qui n'ont pas obtenu l'exécution d'un jugement d'expulsion. Mais ces statistiques accréditent, elles aussi, une extension de la précarité.

► **Les dispositifs d'accueil saturés.** « Il y a environ un an, témoigne Martin Hirsch, président d'Emmaüs France, nous avons constaté que les dispositifs d'accueil étaient saturés, que les demandes d'aides émanaient

de populations assez diverses, notamment de familles, et qu'elles portaient sur tout : l'habitat, le travail, la nourriture, etc. » Depuis, la situation ne s'est pas arrangée.

Outre le renchérissement du chômage, la crise du logement s'est durcie. Flambée des loyers, effondrement de l'offre locative à bon marché dans le parc privé... Les demandes de logements sociaux grimpent en flèche : 1,33 million en 2003, d'après la direction générale à l'urbanisme. Un flot de candidatures que les organismes HLM ne peuvent pas absorber. Résultat : le « mal-logement » gagne du terrain : squats, marchands de sommeil...

► **Des familles fragilisées.** Plus nombreuses, aussi, sont les personnes recueillies par des proches. La municipalité de Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) s'en est rendu compte au moment de la rentrée scolaire : quelque 250 enfants, inscrits à la maternelle ou dans le primaire, résident – avec leurs parents – chez des tiers, d'après la maire, Catherine Hanriot (PCF). A Bondy (Seine-Saint-Denis), environ 280 écoliers sont dans la même situation. Soit « quasiment les effectifs d'un établissement scolaire », ajoute le maire, Gilbert Roger (PS). Pour trouver un toit, certains ménages, le plus souvent issus de l'immigration, « acquièrent à plusieurs un pavillon et l'occupent ensemble », rapporte M<sup>me</sup> Hanriot.

Si les files d'attente s'allongent à l'entrée du parc social, les personnes, qui vivent en centres d'hébergement, mettent de plus en plus de temps à trouver une HLM. Du coup, les places en foyers disponibles se raréfient et des sans-logis sont, dès lors, contraints de dormir dehors. C'est ce qui est arrivé à douze familles, dans la nuit du 11 au 12 octobre, à Toulouse (Haute-Garonne).

► **Des étrangers en situation précaire.** Cette pression sur les structures d'hébergement est ali-

mentée par le flot grossissant de sans-papiers et de demandeurs d'asile. Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) étant débordés, les candidats au statut de réfugié sont orientés vers d'autres structures – comme les centres d'hébergement – qui ne sont pas adaptées à de tels publics. A Paris et dans les trois départements limitrophes, nombre d'entre eux dorment à l'hôtel. D'après le ministère délégué à la lutte contre la précarité, l'Etat paie environ « 7 900 nuitées par jour » pour des personnes « en rupture d'hébergement » ; dans plus de huit cas sur dix, il s'agit de demandeurs d'asile – en attente d'une réponse ou déboutés.

D'autres échouent dans des campements de fortune, comme à Orléans (Loiret), ou occupent des immeubles désaffectés – à l'image de ces familles africaines installées sur le campus universitaire de Cachan (Val-de-Marne). « Au moment de la réforme du droit d'asile et de la fermeture du centre de Sangatte, il y a deux ans, nous avons mis en garde les pouvoirs publics contre la multiplication des mini Sangatte, rappelle M. Hirsch. Aujourd'hui, nous y sommes. »

Les associations sont de plus en plus confrontées à ces étrangers précaires, qui risquent fort de ne pas être reconduits à la frontière, tout en étant privés de droits. Sur les 19 863 patients reçus en 2003 par les centres de la mission France de Médecins du monde, 85,6 % étaient des étrangers. L'immense majorité d'entre eux (91 %) n'ont pas d'autorisation de travail et ne perçoivent aucune ressource. D'après le Samu social de Paris et plusieurs organisations humanitaires, ils ont aussi plus de peine à se faire soigner – à cause de la réforme de l'aide médicale d'Etat. Et l'opinion publique, de plus en plus dure à l'égard des personnes défavorisées, ne semble pas s'en émouvoir.

**Bertrand Bissuel  
et Claire Guélaud**

## Débat autour de la prime de Noël

Devant les présidents de conseils généraux réunis en congrès, le ministre du travail et de la cohésion sociale, Jean-Louis Borloo, a indiqué implicitement que le gouvernement renouvellerait la prime de Noël versée aux allocataires du RMI en fin d'année. Versée depuis 1998, cette prime a bénéficié à 1,14 million de bénéficiaires du RMI en 2003. Interpellé par les élus départementaux sur la question de savoir qui financera cette aide, M. Borloo a déclaré qu'il avait plaidé auprès du premier ministre afin que l'Etat continue, cette année encore, de prendre cette prime à sa charge. « *Le lancement du RMA et l'affaire des "recalculés" ont entraîné, en 2004, une charge plus importante pour les départements. Donc, manifestement, ce sera une année d'élégance qui me paraît particulièrement heureuse* », a-t-il déclaré. Selon Matignon, cette question n'est cependant pas encore arbitrée.

## Seule, Marie-Laure élève ses deux enfants et vit avec 400 euros par mois

**LA PAUVRETÉ** est un combat de tous les instants. Marie-Laure élève, seule à Brest (Finistère), ses deux garçons. Quand elle a payé ses charges, il leur reste à peine 400 euros pour vivre. « *Et pourtant, s'indigne une bénévole du Secours catholique, elle a toujours travaillé ou voulu travailler.* » La jeune femme a 31 ans. Quand elle attendait son aîné, en 1992, son compagnon l'a abandonnée. En 2001, son mariage n'a pas résisté plus de trois mois à l'annonce d'une nouvelle grossesse. Marie-Laure s'est à nouveau retrouvée seule et sans ressource.

« *Je travaillais comme agent de sécurité. Mais j'ai dû m'arrêter quand j'attendais mes enfants, car mes grossesses étaient à risque. Actuellement, la Caisse d'allocations familiales prend en charge mon loyer et me verse l'allocation de parent isolé (API). Je rechercherai du travail quand le petit, qui a quinze mois, ira à l'école* », explique-t-elle. Logée par l'OPAC, à moins de 500 mètres du domicile de son ancien mari, qui réclame désormais la garde de son fils, la jeune femme vit dans la hantise que cet homme lui enlève son enfant. Elle a vécu trois mois recluse et ne dort plus qu'« *avec des cachets* ». Ses seules sorties ? La Maison des quatre moulins,

où s'active une équipe d'une vingtaine de bénévoles qui se battent pour la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes femmes seules avec enfants.

Comme celle de Marie-Laure, la vie des « sans » – les sans-emploi, les sans-ressources, les sans-domicile, les sans-papiers... – tient, toujours, du parcours du combattant. Mais quand la situation économique générale se durcit, leurs difficultés s'aiguisent encore et font bouler de neige.

### « PATHOLOGIES ET CONDUITES ADDICTIVES »

Etre pauvre, bien sûr, ce n'est pas seulement vivre avec 400 euros par mois. C'est aussi accumuler les fragilités : être mal logé (trois millions de personnes le sont en France), devoir renoncer à se soigner pour des raisons financières, être en mauvaise santé, etc. Et il suffit parfois de pas grand-chose pour que la vie bascule et que le drame l'emporte.

« *Dans le Val-de-Marne, explique Françoise Bousquet, responsable des actions sociales de la Croix-Rouge départementale, 41 % des personnes que nous hébergeons sont sans ressources. 28 % ont le RMI, 12 % ont une pension et 15 % ont un salaire. Parmi elles, il y a des cadres*

*qu'un problème d'alcoolisme ou qu'un divorce a précipités dans la rue.* »

Dans ce département, comme partout ailleurs en France, la population prise en charge par le Samu social a rajeuni ces dernières années : « *Beaucoup de jeunes sont arrivés de province, témoigne la jeune femme. En général, ils fuyaient un conflit familial et cherchaient un emploi. Une fois en région parisienne, ils trouvent du travail. Un tiers d'entre eux a le bac. Mais beaucoup ne parviennent pas à se cramponner à leur emploi.* »

Plus ils ont été exposés à la violence, plus leur galère a été longue, plus leurs problèmes de santé physique ou mentale sont lourds. « *On trouve chez eux des pathologies orthopédiques, cardiaques, diabétiques que l'on trouve normalement chez des sujets plus âgés* », précise François Bousquet en mentionnant l'existence de « *conduites addictives* » et de « *troubles du comportement* ». Pour les aider, le Samu social du département a mis en place un réseau de psychologues, d'éducateurs spécialisés et d'infirmiers psychiatriques. Un premier pas vers une moins mauvaise prise en charge de la santé mentale des exclus.

C. Gu.

## La définition du seuil de pauvreté

- **En France.** L'Insee le fixe, fin 2003, à la moitié du revenu médian – contre 60 % en Europe –, soit environ 650 euros par mois pour une personne seule, ou 1 170 euros pour un couple avec un enfant de moins de 14 ans. En 2001, 3,5 millions de personnes et 6,1 % de la population vivaient sous ce seuil. Mais si l'on retenait les critères européens, 7,1 millions de personnes et 12,4 % de la population seraient considérés comme pauvres.
- **A l'étranger.** D'après le « panel communautaire européen des ménages », c'est au Danemark que le taux de pauvreté est le plus faible (6 % contre 13 % en Italie et 15 % au Portugal). Les Etats-Unis comptent 36 millions de pauvres, soit 12,5 % de la population (11,1 % en 1973).

## TROIS QUESTIONS A... CHRISTOPHE GUILLUY

**1** Vous êtes géographe consultant et auteur, avec Christophe Noyé, de *l'Atlas des nouvelles fractures sociales en France* (Éditions Autrement). Quelles sont ces fractures ?

On assiste à un nouveau phénomène de relégation de certaines catégories de la population – ouvriers, petits paysans, chômeurs ou employés – dans des lotissements pavillonnaires bas de gamme ; cela dépasse la question des quartiers dits « sensibles ».

Aujourd'hui, les couches populaires qui autrefois résidaient en banlieue sont reléguées pour partie dans des zones périurbaines ou rurales. Quand elles accèdent à la propriété, c'est le plus souvent comme elles peuvent, et non comme elles veulent. Elles ne le font plus vraiment dans une logique de promotion sociale mais pour fuir un habitat social dévalorisé, ou parce qu'elles ne peuvent plus y accéder.

**2** Les banlieues seraient-elles mieux intégrées que ces zones périphériques ?

Les banlieues étaient autrefois à la périphérie des villes et proposaient aux ouvriers un habitat proche de leurs usines. Les partis de gauche, notamment le PC, assuraient l'intégration culturelle de ces territoires. Du fait du développement urbain, ces quartiers ont été intégrés dans la ville, mais ils restent enclavés. En fait, la distance sociale entre les couches populaires et moyennes a explosé à l'intérieur même des métropoles. Ce n'est pas tant la paupérisation qui pose problème que la confrontation entre ces populations.

**3** Le discours sur l'exclusion qui serait liée à un désengagement de l'Etat dans les quartiers en difficulté vous semble-t-il pertinent ?

Ce discours sur la désertion des pouvoirs publics dans les ban-

lieues n'est pas juste. Ils sont au contraire très présents. Sur le terrain, l'Etat n'a pas lâché. Mais ce discours sur les « territoires exclus de la République » permet de ne pas parler de l'essentiel : la précarisation qui touche les couches populaires dans leur ensemble, ouvriers et employés, mais aussi les classes intermédiaires. Bien souvent, cet éloignement des villes s'accompagne d'un déclassement.

Touchés par la précarisation de l'emploi, les habitants des zones périurbaines constatent que les pouvoirs publics sont absents de ces espaces particulièrement sous-équipés et qu'ils n'empêcheront pas le processus de régression.

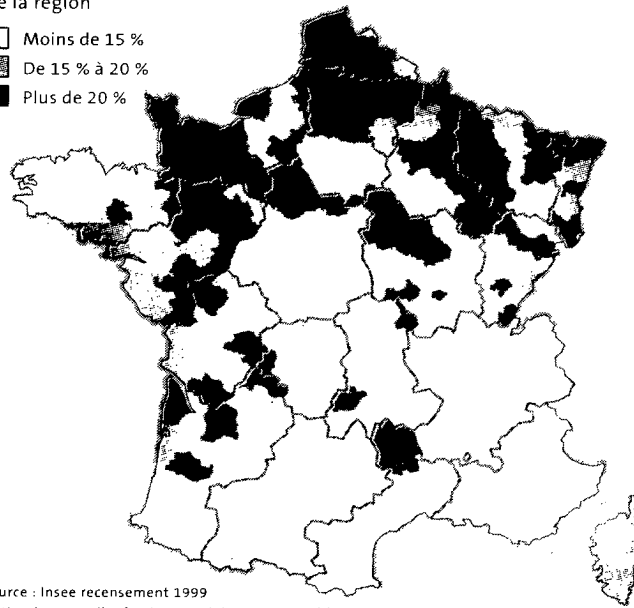
Ce sentiment est d'ailleurs corrélatif avec un fort taux d'abstention aux élections ou avec un vote important pour les extrêmes.

Propos recueillis par  
Rémi Barroux

## LES ESPACES INDUSTRIELS ET RURAUX PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS

Part des chômeurs de moins de 25 ans dans l'ensemble des chômeurs de la région

- Moins de 15 %
- De 15 % à 20 %
- Plus de 20 %



Source : Insee recensement 1999  
(Atlas des nouvelles fractures sociales en France, éd. Autrement, 2004)

*Le chômage touche moins les 16-25 ans à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux ou Montpellier. Paradoxalement, c'est donc dans les régions où la crise urbaine est la plus forte que le chômage des jeunes est le moins élevé.*

**A Tonnerre, la mission locale  
pour l'emploi cherche  
à retenir les jeunes « au pays »**

## A Tonnerre, la mission locale pour l'emploi cherche à retenir les jeunes « au pays »

**TONNERRE (Yonne)**  
*de notre envoyé spécial*

Pas facile de trouver un emploi quand on a 25 ans, à Tonnerre – gros bourg de 6 300 habitants

### ■ REPORTAGE

**La municipalité s'efforce d'attirer des activités nouvelles.**

**C'est un rude combat** blotti dans la campagne. Cédric est bien placé pour le savoir. Ce grand gaillard, drôle et direct, a galéré durant des mois avant de reprendre pied. Une scolarité interrompue « en dernière année de "bac pro" comptabilité ». Des petits boulots à Marseille : restauration, vente d'encyclopédies à domicile... Une formation de « garçon-serviteur » poursuivie à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais). Et puis c'est l'exil, outre-Manche. Pendant six mois, il a travaillé à Londres, là encore dans des restaurants. Une expérience plutôt enrichissante. « C'est utile de découvrir une autre langue. »

Mal du pays ? Cédric est revenu à Tonnerre. « J'ai pris un coup de bambou quand je suis rentré. J'étais paumé. » Un an passe. Cédric ne trouve aucun travail sur place – excepté les vendanges et quelques « extras » chez des traiteurs. Grâce à la mission locale rurale du Tonnerrois et de l'Avallonnais, Cédric s'est finalement remis en selle : il a passé le code, le BAFA (brevet d'aptitude à la fonction d'animateur), suivi des « remises à niveau en français et en anglais », accompli des stages... « Ça m'a servi de tremplin, confie-t-il. Aujourd'hui, quand je subis un échec, je ne me dis plus que c'est la fin de tout. » Cédric espère maintenant décrocher « une formation rémunérée » dans les métiers de l'animation.

L'an passé, plus d'un millier de jeunes, âgés de 16 à 26 ans, étaient en contact plus ou moins étroit avec la mission locale. Ceux qui ont été accueillis pour la première fois ont vu leur nombre s'envoler entre 2002 et 2003 : + 20 %. Une tendance due sans doute à la dégradation du marché du travail. Le chômage des jeunes s'est, en effet, accru de 9,2 % en 2003 sur le « bassin » où est implantée la mission locale. L'emploi, lui, a régressé de 4,4 %. « La tendance, déjà enregistrée en 2002, sur l'augmentation des difficultés de certains jeunes se confirme, pointe le dernier rapport d'activité de la mission. Le constat de l'appauvrissement des jeunes et de leur exclusion progresse. »

La région a connu des coups durs sur le front économique : dépôt de bilan de LIR à Avallon (140 emplois en moins) ; fermeture de J2T – une filiale de Thomson Multimédia implantée à Tonnerre – qui a jeté « 300 personnes sur le carreau », raconte Géraldine Chabrier, la directrice de la mission locale. Depuis, la ville « a récupéré environ 150 emplois », affirme le maire, Raymond Hardy (sans étiquette).

**« PARCOURS D'INSERTION »**  
La municipalité s'efforce d'attirer des activités nouvelles en ouvrant des zones commerciale et industriel-

le. Mais le combat est rude. « Nous sommes à l'écart de l'autoroute A 6 et de l'axe Avallon-Auxerre, souligne M. Hardy. Nous n'avons pas d'influence auprès de la multitude de partenaires institutionnels et administratifs. Je rame pour me faire entendre. »

Dans ce contexte, la mission locale a un rôle important à jouer auprès des 16-25 ans. Pour leur proposer des « parcours d'insertion », elle noue des partenariats tous azimuts avec l'ANPE, les organismes de formation, les services de l'Etat, les collectivités locales, les entreprises de la région... Grâce à ce maillage, « nous nous occupons de tout ce qui touche au travail, à la citoyenneté, à la santé, etc. », explique M<sup>me</sup> Chabrier.

Des cyclomoteurs sont mis en location pour résoudre les problèmes de déplacement. Les jeunes qui le souhaitent peuvent être guidés dans leur recherche d'emploi par des « marraines » ou des « parrains » – comme Marcel Fèvre. Pour cet artisan couvreur, il est important « d'épauler les jeunes ». Bien des entreprises ne font pas assez d'effort en matière de formation, d'après lui. Il s'agit pourtant d'« un investissement » nécessaire, observe-t-il, si l'on veut remédier aux problèmes de pénurie de main-d'œuvre dans le bâtiment.

Au-delà de cet « accompagnement individualisé », insiste M<sup>me</sup> Chabrier, la mission locale cherche à contribuer au « développement local », en aidant des jeunes à rester « au pays ». Sinon, conclut-elle, le Tonnerrois et l'Avallonnais risquent de se dépeupler, de vieillir et de s'appauvrir.

**B. Bi.**